



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Indemnisation suite aux inondations en Ile-et-Vilaine

Question au Gouvernement n° 348

Texte de la question

INDEMNISATION SUITE AUX INONDATIONS EN ILLE-ET-VILAINE

Mme la présidente . La parole est à Mme Mathilde Hignet.

Mme Mathilde Hignet . Au nom du groupe parlementaire La France insoumise, j'adresse notre soutien à nos concitoyens et concitoyennes sinistrés par les inondations de ces derniers jours en Ile-et-Vilaine. *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. - Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EcoS et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem.)*

Il y a quelques jours, M. Retailleau est venu dans le pays de Redon en déclarant vouloir faire obstacle aux « charognards, [...] qui profitent de la souffrance des uns et des autres ». Alors, je me suis dit qu'enfin le gouvernement allait s'attaquer aux compagnies d'assurance qui s'empressent d'augmenter leurs primes sans être à la hauteur pour indemniser les sinistrés. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP ainsi que sur quelques bancs du groupe GDR.)*

L'enquête récente de l'Union nationale de l'agriculture française et de 60 millions de consommateurs est édifiante : dommages minimisés, experts sous pression, guerre d'usure, délais interminables. Les véritables charognards sont les grands assureurs du CAC40 qui se font de l'argent sur le dos des sinistrés et des collectivités. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et GDR. – M. Jean-Claude Raux applaudit également.)*

M. Pierre Cordier . Pourvu qu'elle n'ait pas d'accident de voiture, ça ne serait pas remboursé ! *(Sourires.)*

Mme Mathilde Hignet . À Guipry-Messac, fortement touchée par les inondations, la commune a dû attendre le dernier moment pour trouver une assurance l'année dernière, et la prime a explosé. Face aux crises climatiques, qui peut croire que le système assurantiel actuel réglera quoi que ce soit ? Le PDG d'Axa a reconnu en mai 2024 qu'un monde à +4 degrés n'est pas assurable.

M. Pierre Cordier . C'est quoi, votre compagnie d'assurances ? Vous n'êtes pas assurée, peut-être ? *(Sourires.)*

Mme Mathilde Hignet . Monsieur le premier ministre, allez-vous contraindre les assurances pour permettre aux sinistrés de se reconstruire et aux communes d'aller de l'avant ? Avec quels moyens supplémentaires les collectivités touchées, déjà étranglées par votre austérité, feront-elles face à ces dépenses exceptionnelles ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Jean-Claude Raux applaudit également.)*

Il y a près de deux mois, Mayotte subissait un cyclone d'une ampleur terrible. Les inondations en Ile-et-Vilaine nous rappellent à présent les inondations du Nord de la France l'an dernier.

Pendant ce temps, vous imposez par 49.3 une coupe budgétaire sans précédent sur l'écologie. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Vous poussez le pays droit dans le mur, alors que le rapport Pisani-Mahfouz chiffre les besoins annuels pour la transition écologique à 65 milliards d'euros. (« C'est fini ! Au revoir ! » sur les bancs du groupe RN.)

Monsieur le premier ministre, avez-vous réellement conscience de la situation ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche . Permettez-moi tout d'abord de dire, au nom de l'ensemble du gouvernement, notre soutien entier aux sinistrés de Bretagne, auxquels vont toutes nos pensées. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem.*) Nous nous sommes rendus en Bretagne avec Bruno Retailleau, ministre de l'intérieur et Françoise Gatel, ministre chargée de la ruralité, qui est très attachée à ce territoire, comme vous le savez, et qui tenait absolument à être présente aux côtés des sinistrés. Nous voulions remercier toutes les forces de secours qui se sont mobilisées sans relâche pour venir en aide aux sinistrés et nous sommes également résolu à agir pour l'après : il faut réparer, reconstruire et faire en sorte que ce type d'incidents ne se reproduise plus avec le même impact.

Mme Marie Mesmeur . Et la transition écologique ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Tandis que vous caressez l'idée de censurer le gouvernement, en l'empêchant d'agir, que vous nous avez empêchés de disposer d'un budget nécessaire pour – prenons un exemple concret – déployer les infrastructures qui permettent de défendre les Françaises et les Français contre les inondations, nous, nous sommes au travail.

Nous menons des actions concrètes pour améliorer la protection des Français, dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique. Par exemple, nous investissons pour rehausser une digue ou faciliter l'écoulement de l'eau, et nous renforçons les budgets alloués à l'adaptation au changement climatique. Je tiens à remercier ceux qui, sur ces bancs, ont travaillé sur le budget de l'État. Sans forcément soutenir la politique du gouvernement, ils ont à cœur de protéger les Français et savent bien que, sans budget, nous ne pouvons pas avancer. Ce n'est pas un chèque en blanc, nous l'avons compris.

Mme Marie Mesmeur . C'est comme ça que vous les protégez ?

Mme la présidente . Un peu de silence, s'il vous plaît. Nous n'entendons pas bien la réponse de la ministre.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Hignet](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 348

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2025